

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- 1 – Echanges de terrains (GUAITA Daniel, GUAITA Marcelle, VIDAL Alain)
- 2 – Achat parcelle terrain source (Me MARTY VIRICEL)
- 3 – Représentant tourisme pour Communes du Madres
- 4 – Biens vacants réputés sans maître
- 5 – Création la Morille Occitane (Alimentation des parcelles en eau)
- 6 – Divers

PRESENTS

Patrick de BOISSIEU, le Maire
Jean-Luc SPLITT le 1° Adjoint,
Jérôme TALUT le 2° Adjoint
David IMBERT
Jean Pierre POUCHAIRET
Régis RIGONI
David TOBIE

1 – BIENS VACANTS REPUTES SANS MAITRE

Le CONSEIL municipal étant complet, il devient possible par acte administratif d'intégrer aux propriétés foncières communales les biens actuellement dits « vacants ou/et présumés sans maîtres »

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL A CONSIDERE NECESSAIRE D'ETABLIR LES ACTES ADMINISTRATIFS PERMETTANT CETTE LEGALISATION

2 – ECHANGES DE TERRAINS

STATION EPURATION

A ce jour, les échanges mis en place avec les propriétaires de terrains inclus dans l'emprise de la station d'épuration ne sont pas encore tous actés.

Le Conseil a dans son programme le projet d'achever cette campagne d'échanges.

A cette fin et suivant des propositions orales acceptées par les intéressés, il est proposé d'établir un acte administratif d'échanges avec:

1° PROPRIETAIRE : Daniel GUAITA

parcelle cédée : A 280 d'une contenance de 114m2

En échange de la

parcelle A 1522 au lieu-dit de LA QUIERE appartenant à la Commune (535 m2)

2° PROPRIETAIRE : Marcelle BERNOLE GUAITA

parcelle cédée : A 306 d'une contenance de 100 m2

En échange de la

parcelle A 226 (sous le lavoir) réputée « sans maître » (55 m2)

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL A CONSIDERE NECESSAIRE D'ETABLIR LES ACTES ADMINISTRATIFS PERMETTANT CES ECHANGES

TERRAIN DE BOULES

Afin de pouvoir établir un projet de réaménagement d'ensemble et d'extension de l'actuel terrain de boule, la Commune est en mesure de devenir propriétaire d'un terrain par un échange :

PROPRIETAIRE : Alain VIDAL

parcelle cédée : A 2634 d'une contenance de 106 m2

En échange de la

parcelle B 1190 d'une contenance de 1430 m2 appartenant à la Commune

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL A CONSIDERE NECESSAIRE D'ETABLIR LES ACTES ADMINISTRATIFS PERMETTANT CET ECHANGE

3 - ACHAT DE TERRAINS

TERRAIN DE LA SOURCE

Pour sécuriser sa ressource en eau potable, la Commune se portera acquéreur de la parcelle B 1240 d'une contenance de 1209 m2 appartenant à Madame VIRICEL MARTY.

Sous réserve de vérification du montant de l'offre déjà faite

LE CONSEIL A SOUHAITE QUE L'OFFRE D'ACHAT SOIT A NOUVEAU PRESENTEE POUR UN MONTANT IDENTIQUE

(Vérification faite : une précédente proposition a été présentée pour un montant de 1250 €)

4 – CREATION DE « LA MORILLE OCCITANE »

Hugues LE MORVAN IDRAC a tenu informé la Commune de la création de l'Association LA MORILLE OCCITANE et il a exprimé la demande de pouvoir faire un piquage sur l'alimentation en eau du nouveau cimetière avec installation d'un bipass pour laisser à d'autres le libre d'accès à ce point de distribution.

Cette demande est faite pour 1 année d'expérience et de test et pour une quantité annuelle de 2.000 litres de Septembre 2020 jusqu'au 31 Mai 2021.

DANS LES CONDITIONS EXPERIMENTALES PRESENTEES PAR HUGUES LE MORVAN IDRAC, LE CONSEIL S'EST PRONONCE A L'UNANIMITE EN FAVEUR DE SA DEMANDE

Il lui sera indiqué qu'un point sur ce service et les suites envisagées seront faits avec lui à l'issue de cette période.

5 – REPRESENTANT TOURISME POUR LES COMMUNES DU MADRES

A l'initiative des Communes audoises du MADRE (Ste COLOMBE, ROQUEFORT, LE BOUSQUET, ESCOULOUBRE & COUNOZOULS), un groupe de travail visant à donner de la visibilité à notre territoire commun s'est donné comme moyen de dynamiser et promouvoir ensemble les activités culturelles et sportives. Pour l'efficacité de son fonctionnement, elle demande à la Commune de déléguer un Conseiller pour représenter notre Commune et se joindre aux travaux en cours.

LE DELEGUE PROPOSE PAR LE CONSEIL EST JEAN-LUC SPLITT

6 – QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION SUR LES ACTIONS PASSES ET EN COURS

- RD 84 feuille d'info & mise à jour du site : Les informations concernant les travaux de remise en état de la RD 84 sont mises à jour et régulièrement affichées sur les panneaux d'informations et sur le site internet de COUNOZOULS counozouls.fr
- Lettres aux Associations : une lettre a été envoyée à toutes les associations ayant bénéficié par le passé de subventions municipales et demande que soit adressé à la Commune les Compte rendu de l'Assemblée générale 2020
- Stagiaire août 2020 : Malou BOUSQUET a suivi un stage dans le cadre de sa formation forestière. Durant son stage (1 mois Août et Septembre), il est venu en soutien des cantonniers pour l'entretien des chemins, du nettoyage des abords du Menhir et de la station d'épuration. Sa présence active a été appréciée.
- Bibliothèque : Maelle LE MORVAN IDRAC a présenté le projet qu'elle porte dans le but de relayer Annie BOUSQUET et Christiane PESQUE qui souhaitent mettre fin à leur engagement de généreuses bénévoles. Ce projet commence avec un questionnaire sur les attentes des habitants et qui sera distribué dans le village.

DOSSIERS EN COURS

- Réfection du chemin vieux : Vérifier la confirmation de la subvention demandée suivant l'épisode GLORIA du mois de Janvier 2020 puis relancer l'entreprise ALARY pour une intervention souhaitée avant l'hiver
- Achat véhicule : analyse comparative va être faite des 3 devis reçus sur les critères prix et caractéristiques des véhicules proposés pour une décision à prendre lors du prochain Conseil.
- Devis escalier atelier : L'entreprise SARL CHAUDRONNERIE IMBERT a transmis un devis pour la fourniture d'un escalier et propose de l'installer avec l'aide bénévole de personnes volontaires et compétentes du village.
- Régie électrique : Après diverses démarches et analyses techniques, Jean-Luc SPLITT se propose pour une année d'essai de transmettre lui-même les données demandées par le gestionnaire du réseau.
- Devis de raccordement électrique demandé par le Syndicat Forestier : nous attendons la réception d'un 3^{ème} devis pour être en mesure de donner au Syndicat une réponse complète.
- Autorisation des propriétaires pour coupe d'arbres menaçant les soutènements des chemins du Prat del Rey et du Bénal : Repérage des parcelles privées + courrier de demande d'autorisation en cours.
- Dossier ESTAMPE (le garage effondré en entrée de village) : proposition d'échange à formaliser et argumenter avant transmission au propriétaire : en cours
- Formation Pierres sèches : Le Conseil a décidé de donner son accord à l'Association FONT RONDA pour reconduire la participation des deux employés communaux à la deuxième phase de cette formation; si les conditions le permettent, elle se déroulera en 3 journées dans la semaine N°43 (les 20, 22 & 24 Octobre) et s'appliquera à la restauration d'un Orri dégradé, la participation à la troisième journée sera ouverte.
- Colis de Noël : Il a été décidé de reconduire cette action encore cette année.

PROJETS A REALISER DANS LES ANNEES 2021 & 2022

- Divers projets sont sur la table et demandent des études de faisabilités et constitution de dossiers techniques pour demander des subventions, parmi eux : Recalibrage du ruisseau qui s'est perdu en amont du cimetière, réfection des toitures du hangar municipal et de 2 garages dans le village, terrain de boules et jeu pour enfants, voirie du village (privée/publique), mise en place de servitudes pour en sécuriser la pérennité, limitation de l'éclairage public, réhabilitation de bâtiments communaux (anciennement Parchemin, logement de l'instituteur, bâtiment de l'actuelle bibliothèque...), complément réseaux et réfection de la voirie du village

L'ordre du Jour étant épuisé,
La séance est close à 20 heure.

Rédaction : Patrick de Boissieu
à COUNOZOULS le 5 Octobre 2020